



DELIBERATION

N° 02

Conseil d'administration du mardi 04 mars 2025

Le mardi quatre mars deux-mille-vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué en date du vingt-et-un février deux mille-vingt-cinq, s'est réuni dans la salle du C.C.A.S., sous la présidence de Monsieur Joël LE BOLU.

Date de convocation : 21 février 2025

Nombre d'administrateurs en exercice : 13

Quorum : 7

Présent.e.s : M. Jean-Pierre PRIGENT, Mme Valérie DUMONT, M. Thierry FOURNIER, Mme Martine LAUNAY, M. Claude DROUET, M. Lucien LERAY, M. Gilbert VALLEE, Mme Françoise JAMIN, M. Marcel LE BORGNE, Mme Florence LEFFRAY.

Absent.e.s et excusé.e.s :

M. Joël LE BOLU a donné procuration à Mme Valérie DUMONT ;
Mme Marika VAN HAAFTEN a donné procuration à Mme Martine LAUNAY ;
Mme Carole DAINNE a donné procuration à M. Claude DROUET.

Secrétaire de séance : Madame Martine LAUNAY

II – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024

Rapporteur : M. PRIGENT

Monsieur le Vice-Président présente aux membres du conseil d'administration le compte de gestion 2024 dressé par monsieur Martin chef de service comptable, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'établissent respectivement à **13 711,68 €** et **20 070,68 €** soit un excédent de clôture de **6 359,00 €** au 31 décembre 2024 conforme aux écritures de l'ordonnateur.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'établissent respectivement à **202,74 €** et **2 261,80 €** soit un bénéfice de clôture de **2 059,06 €** au 31 décembre 2024 conforme aux écritures de l'ordonnateur.

Le montant total des dépenses et des recettes s'élève à **13 914,42 €** et **22 332,48 €**.

Le conseil d'administration est invité à délibérer pour donner quitus de sa gestion à monsieur Martin.

Décision

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration approuve le compte de gestion 2024 et donne quitus de la gestion à monsieur Martin.

Présents : 10 / Votants : 13 / Abstentions : 0 / Pour : 13 / Contre : 0

Pour copie conforme,

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Le Vice-Président,
Jean-Pierre PRIGENT

La secrétaire de séance
Martine LAUNAY